Madame, Monsieur,

Une fois par an, l'école prend à sa charge les frais de transports publics, correspondant aux zones nécessaires pour le trajet domicile-école, soit les zones 10 et 11, pour un montant de CHF 435.-. Les CHF 60.00 restants sont à la charge des parents.

À cet effet, il vous appartient de procéder personnellement aux démarches pour l'établissement ou le renouvèlement de l'abonnement de bus/train de votre enfant. Les abonnements annuels ONDE VERTE sont chargés sur la carte SwissPass, qui a une validité de 5 ans.

Votre enfant a un SwissPass ?

Oui

COMMANDE DE L'ABONNEMENT EN LIGNE – DÉLAI 11 AOUT 2022*

Pour le renouvèlement d'un abonnement déjà existant au format SwissPass: nous vous prions de vous rendre sur le site internet www.transn.ch/Cescole dès le 1er juillet 2022 et d'y suivre les indications demandées et ceci **jusqu'au 11 août 2022**.

L'abonnement sera renouvelé automatiquement pour la rentrée scolaire. Passé ce délai, ce lien sera désactivé et vous devrez vous rendre au guichet transN de Neuchâtel.

Vous avez la possibilité d'acheter des zones supplémentaires.

**Vous pouvez également vous rendre dans le Point de vente transN de Neuchâtel si vous ne souhaitez pas renouveler l'abonnement depuis internet.*

Non

COMMANDE DE L'ABONNEMENT AU GUICHET TransN – DÉLAI 31 AOUT 2022

Pour la création d'un nouvel abonnement ou le renouvèlement d'un abonnement qui n'est pas encore au format SwissPass : merci de vous rendre dans le point de ventre transN de la place Pury de Neuchâtel. Vous devrez présenter :
– La pièce d'identité de votre enfant
– Votre enfant sera pris en photo sur place.**

*** Vous avez la possibilité également de faire la photo directement chez vous (vous recevrez un SMS de Photocollect)*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de perte, l'élève doit se présenter au guichet des *transN* avec un montant de CHF 30.- pour la création d'une nouvelle carte SwissPass.

L'élève qui déménage verra son abonnement annulé sur simple demande de Cescole auprès de TransN.

Après le 31 aout 2022, nous vous prierons de passer au secrétariat de Cescole.

Notre collaboratrice, Madame Guibat, reste à disposition pour tout renseignement complémentaire par mail à l'adresse : anne-laure.guibat@rpn.ch.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.